



Contrat non-remunere/ stage

Par **Liloukeko**, le **25/04/2013** à **17:05**

Bonjour,

Je suis etudiante en bijouterie a bruxelles mais je suis parisienne, un bijoutier joaillier m' a propose un stage a paris mais mon ecole ne peux pas me faire de convention de stage car ce n est pas prevu dans leur programme.

Est ce qu il existe un contrat non remunere pour ce cas ou autre choses ?

Merci.